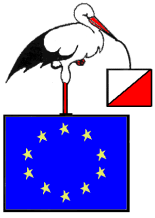


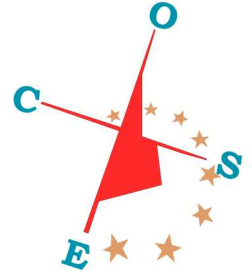


Championnat d'Alsace Moyenne Distance



15 mars 2009 - Duttlenheim

Comptant pour le Classement National



Date : 15 mars 2009

Lieu : Forêt de Duttlenheim / Altorf

Organisation : COSE 6701

Contact : andre.lemble@voila.fr

Directeur de course : Christian BOTTEMER

ARR: B. RIAULT (COC)

Traceur : André LEMBLE (parrainé par F. MASSON) CCR : B. MORTELLIER (COM)

Cartographie : DUTTLENHEIM (Février 2008), revisité début 2009.

Carte : 1/7500°, équidistance 1m

Départs : De 9h à 12h - Heures de départ établies à l'avance pour respecter un écart de deux minutes entre coureurs et de 4 minutes entre coureurs d'un même club. Elles seront transmises au président des clubs le 11 mars.

Circuits - Catégories : 6 circuits

A : H 19 et +

B : D 19 et +

C : H/D 16 et 18

D : H/D 14

E : H/D 10 et 12

Jalonné

3 circuits open (non licenciés)

Inscriptions : Par club (si possible) à l'adresse internet : ch_villar@hotmail.com

Jusqu'au 10 mars 2009 inclus (afin de faciliter la tâche au responsable GEC).

Pour les licenciés les inscriptions se feront à l'aide de l'archive fédérale du 10 mars.

Inscription possible sur place pour les non licenciés en fonction des cartes disponibles.

Tarifs : 12 ans et moins : 4 €, de 14 à 18 ans : 5 € et 19 ans et plus : 7 €.

GEC : Vieilles stations ; puces 5 ou 6 (N° 1 à 999999) obligatoires.

Location de puce, 2€ (caution 30 €).

Possible au carton pour les non licenciés.

Fléchage : Intersection D392 et D147.

Accueil : A partir de 8h., suivre « Ecole élémentaire Jean-Hans Arp », 1 rue des frères Mathis.

Parking : Le nombre de places de parking étant limité, nous vous invitons à minimiser au maximum le nombre de véhicules par club si possible.

Distance parking-accueil : 50 m

Distance accueil-départ : 200 m

Restauration : Buvette (soupe ou knacks en fonction de la météo) + boissons + gâteaux.

Nota : Afin de préserver la représentativité maximale de la LACO au Championnat de France Moyenne Distance, les athlètes qui ne veulent pas concourir à cette qualification, devront le faire savoir par écrit à la LACO et le signaler au club organisateur lors de l'inscription.